M. KYTE: Quand le ministre a-t-il reçu de l'ingénieur le rapport concluant à la nécessité de cette dépense?

L'hon. M. REID: Je n'ai pas la date sous les yeux.

M. KYTE: Le ministre pourra bien difficilement faire exécuter les travaux cet automne. Il est vraiment fâcheux qu'on n'ait pas porté toutes ces dépenses au budget principal, ce qui eût permis de se mettre à l'œuvre dès le commencement de l'été et d'exécuter les travaux dans des conditions favorables.

Jamesville. — Réparation du brise-lames, \$1,800.

M. McKENZIE: Je profiterai de cet item pour m'ouvrir franchement au ministre. Le budget de 1910-1911 renfermait un assez gros crédit destiné à la construction d'un brise-lames à Jamesville. Il existe un rapport où l'ingénieur indique d'une manière générale les proportions du briselames, de quel hauteur il doit être et quelle profondeur d'eau il doit y avoir à l'extrémité extérieure. Le changement de gouvernement survint avant que l'on eût dépensé un seul dollar. On trouvera au département une lettre dans laquelle mon ancien adversaire, M. McCormick, conseille de s'abstenir de cette dépense. Les travaux ne furent pas même commencés. Cette lettre-là, je le répète, le ministre la retrouvera dans les liasses du ministère. Mon excellent ami M. McCormick l'écrivit dans le cours de l'automne de 1911; je ne lui fais point reproche de ce qu'il y disait, car c'est probablement son opinion qu'il exprimait là.

Mais plus tard, à l'occasion d'une élection qui eut lieu dans le comté de Victoria, certains personnages étrangers à la circonscription vinrent annoncer à la population de Jamesville que l'on construirait un brise-lames, bien que M. McCormick eût conseillé de n'en rien faire. On obtint du même ingénieur un second rapport concluant à une beaucoup plus faible dépense et à la construction d'un ouvrage d'ordre bien inférieur. Ce rapport est déposé au On se mit à l'œuvre, et département. les travaux durent depuis deux ou trois ans. Or, l'automne dernier un gros vent du sud-ouest rejetait sur le rivage le frêle ouvrage que l'on avait, au prix d'une assez forte dépense, construit dans l'eau. Si le ministre allait à Jamesville, il verrait sur le haut de la rive un tas de bois sec pouvant tout au plus servir à allumer le feu. Je le prie donc de réserver le présent item jusqu'à ce qu'il ait déposé les

rapports. Il s'agit là d'un important ouvrage que l'on aurait dû, dès le commencement, exécuter avec soin. Y consacrer une somme aussi insuffisante, é'est tout simplement jeter de l'argent à l'eau. Faites servir ces \$1,800 à remettre en place ces pièces de bois bonnes à faire des allumettes, et vous obtiendrez un ouvrage que le vent rejettera encore sur le rivage.

Si le ministre veut bien consulter les rapports de ce ministère, il constatera que j'ai raison. Il serait de beaucoup préférable d'économiser les \$1,800 et de mettre dans le budget une somme égale à deux fois ce montant afin de faire quelque chose dont le peuple puisse bénéficier.

L'hon. M. REID: Ce crédit est conforme à la recommandation de l'aide-ingénieur régional Cunningham. Son rapport semble conclure à l'opportunité de prendre quelque mesure ne serait-ce que pour protéger l'ouvrage déjà fait.

M. McKENZIE: Je tiens autant que n'importe quel député à voir dépenser de l'argent dans mon comté; mais je dois, en toute conscience, avertir le ministre que cela est absolument inutile. Le ministre constatera que lorsqu'on a prié M. Bernasconi de faire un second rapport pour un certain montant d'argent, il a déclaré que rien de ce que l'on construirait pour ce montant ne résisterait et ce qu'il avait prédit est arrivé. Je ne serais pas juste pour les gens de Jamesville si je me prêtais à la reconstruction de cet ouvrage disgracieux exécuté dans le triste dessein de capter quelques votes au cours de l'élection partielle. Si l'on dépense de cette façon les \$1,800 ce sera malgré moi, car, après ce qui s'est fait, ce serait, pour bien dire, jeter de l'argent à la rivière. La seul manière de procéder serait de recommencer la construction du briselames.

L'hon. M REID: Ce qui nous engage à ne pas l'enlever, c'est que M. Cunningham dit dans son rapport que cet ouvrage est nécessaire pour protéger ce qu'il y a déjà de fait. Il me semble que nous devrions voter ce crédit avec l'entente qu'il ne sera pas fait d'ouvrage sans que le ministère procède à une enquête complète et que les travaux soient inspectés par les ingénieurs en leur qualité officielle.

M. McKENZIE: Si le ministre se donnait la peine de visiter les travaux, il constaterait l'inutilité de ce crédit. La moitié de la construction a été jetée à la côte, et l'autre partie a été engloutie par les vagues; et l'on propose maintenant de superposer quelque chose à la partie submergée.